

# Note sur l'organisation spatiale des agglomérations insulaires phéniciennes et puniques

*Note on the spatial organisation of Phoenician and Punic island agglomerations*

Nicolas CARAYON

UMR CNRS 5140

Archéologie des sociétés méditerranéennes, Lattes

nicocara@hotmail.com.

Onze agglomérations phéniciennes ou puniques occupent des îlots à proximité du rivage, en Phénicie ou dans le cadre de l'expansion méditerranéenne. Tous ces sites bénéficient également d'un ou plusieurs vis-à-vis continental qui matérialisent le point de contact entre l'établissement insulaire et le terroir continental, qu'il soit sous domination phénicienne ou indigène. Cette note s'attache à décrire l'organisation spatiale de ce type d'occupation en soulignant ses avantages, ses inconvénients et en mettant en exergue la fonction de cette organisation bipartite dans le cadre du commerce d'outre-mer.

Mots-clés : Port, Phénicie, monde Punique, géomorphologie littorale, île

*Eleven Phoenician or Punic cities occupy islands near the shore. All these sites also benefit from one or more continental bases, which acted as an interface between the island settlement and the mainland hinterland. Here, we describe the spatial organization of this type of occupation by discussing its advantages, disadvantages and highlighting the function of this dual organization in overseas trade.*

*Keywords: Ancient harbour, Phoenicia, Punic world, coastal geomorphology, island*

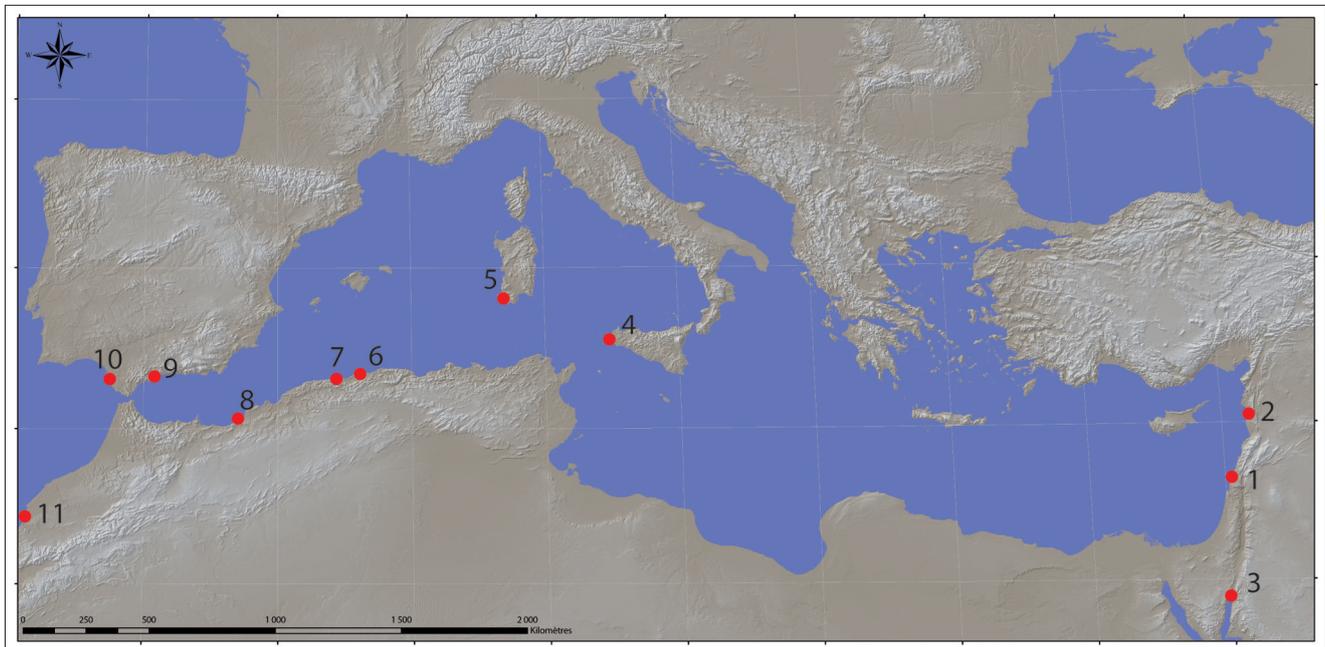


Fig. 1 - Carte des agglomérations insulaires phéniciennes et puniques (fond de carte SRTM)

(1) Tyr; (2) Arwad; (3) Jezirat Fara'un; (4) Motyé; (5) Sulcis; (6) Alger; (7) Cherchel; (8) Rachgoun; (9) Cerro del Villar; (10) Cadix; (11) Mogador/Essaouira

L'utilisation des îlots à proximité de la côte pour établir une agglomération portuaire apparaît à plusieurs reprises dans le monde phénicien et punique, que ce soit le long des côtes de la mère-patrie ou dans le cadre de l'expansion caractéristique de cette culture en Mer Rouge, en Méditerranée et sur les côtes africaines ou européennes de l'Océan Atlantique. Onze exemples ont été recensés (CARAYON, 2008), Tyr au Liban et Arwad en Syrie, Jezirat Fara'un en Mer Rouge, Motyé en Sicile, Sulcis en Sardaigne, Rachgoun, Alger et Cherchell en Algérie, Cerro del Villar et Cadix en Espagne et Mogador (Essaouira) au Maroc. Excepté l'établissement sur l'îlot de Mogador, toutes ces agglomérations insulaires bénéficient d'un ou plusieurs vis-à-vis continental attesté par l'archéologie. Ce constat est à la base de cette réflexion sur l'organisation spatiale des établissements insulaires phéniciens et d'un modèle d'implantation qui reprend les caractéristiques de deux métropoles phéniciennes : Tyr et Arwad.

L'agglomération insulaire de Tyr, qui occupe une péninsule depuis la conquête d'Alexandre le Grand, bénéficiait du port d'Ushu/Palaetyr sur le continent (MARRINER, 2009). La localisation exacte de ce port continental n'est pas fermement établie mais son existence ne fait aucun doute. De même, la cité d'Arwad bénéficiait de trois agglomérations continentales : Tartous, Tell Ghamqé et Amrit (REY-COQUAIS, 1974). Ces deux cités/États existent depuis le deuxième millénaire av. J.-C. (les royaumes de Tyr et d'Arwad sont mentionnés dans les sources littéraires du Bronze Récent) et leur organisation bipartite n'est donc pas le fait des Phéniciens dont la communauté scientifique s'accorde pour placer les débuts de cette culture avec le premier âge du fer (c. 1200 av. J.-C.). Il s'agit d'un héritage syro-palestinien du deuxième millénaire.

En revanche, au I<sup>er</sup> millénaire, les Phéniciens puis les Puniques, ont reproduit cette organisation bipartite dans le cadre de leur expansion en Mer Rouge et en Méditerranée.



On la retrouve ainsi à Jezirat Fara'un (FLINDER, 1977) au nord du golfe d'Aqaba en Mer Rouge, que l'on identifie généralement à Ezion-Geber, la base navale fondée, selon les sources bibliques (1 R. 9,26; 22,49; 2 Ch. 20-36), par Hiram I<sup>er</sup> de Tyr et Salomon au X<sup>e</sup> s. L'agglomération principale insulaire est complétée par un établissement secondaire continental matérialisé par deux jetées antiques. À Motyé en Sicile occidentale (CIASCA *et al.* 1989), les Phéniciens se sont installés sur un îlot en lagune dans la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> s. À partir du VI<sup>e</sup> siècle, une nécropole occupe le littoral continental de Birgi (FAMA et TOTI, 2000) et une chaussée met en relation l'île et sa nécropole. En Sardaigne, l'agglomération de Sulcis est fondée par les Phéniciens au VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. sur l'île de San'Antioco (ACQUARO, 1993). Sur le littoral compris entre Porto Pino et Porto Botte, toute une série de vestiges phéniciens datés depuis le VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. indique l'existence de plusieurs établissements continentaux secondaires en relation avec l'agglomération principale (CECCHINI, 1969). En Algérie, l'îlot de Rachgoun (LAPORTE, 2006) est occupé par des Phéniciens à partir du VII<sup>e</sup> siècle. L'îlot émerge en face de l'embouchure de la Tafna qui constitue une importante voie de communication vers l'intérieur des terres. Du matériel similaire à celui de l'île a été mis au jour à l'emplacement de la Tour Maure que l'on considère comme le débarcadère continental de l'île (VUILLEMOT, 1965). À partir du V<sup>e</sup> s., date de l'abandon de l'établissement insulaire, la ville punico-numide de Siga se développe en amont de l'embouchure. Le site du Cerro del Villar, en Andalousie méditerranéenne, fut établi au VIII<sup>e</sup> s. sur un îlot dans l'estuaire du Rio Guadalhorce et du Rio Guadalmedina (AUBET, 1992), qui sont deux voies de communication naturelles vers l'arrière-pays, et non loin de plusieurs établissements indigènes du Bronze récent ibérique. À partir du VII<sup>e</sup> s. plusieurs établissements secondaires et une nécropole sont fondés par les Phéniciens sur les rives de l'estuaire (AUBET, 1993). À Cadix, sur la côte atlantique de l'Andalousie, les Phéniciens fondent leur établissement, dans le courant du VIII<sup>e</sup> s., sur un archipel qui fait face à l'estuaire du Rio Guadalete (NIEMEYER, 1981). Ici encore, le fleuve constitue une voie de pénétration naturelle vers l'arrière-pays indigène. À son embouchure, l'établissement du Castillo de Doña Blanca (RUIZ MATA, 1993) se développe à partir de la fin du VIII<sup>e</sup> s. Enfin, l'île de Mogador, au Maroc atlantique, fut occupée à partir du VII<sup>e</sup> s. par un petit établissement saisonnier phénicien (JODIN, 1966). L'île fait face à l'embouchure de l'oued Ksob qui constitue une voie de communication naturelle vers l'intérieur des terres et les populations indigènes. À la différence des autres sites présentés, aucun établissement n'a été mis au jour sur le continent mais en l'absence de travaux archéologiques rien n'empêche de supposer son existence.

Les exemples d'Alger (ancienne *Icosium*) et de Cherchell (ancienne *Iol/Caesarea*) sont plus tardifs, ils sont rattachés à l'expansion punique en Afrique du Nord, mais ils reprennent le même type d'implantation insulaire. À Alger, le premier établissement punique semble s'être installé sur un ancien îlot aujourd'hui relié au continent (LIPINSKI, 2004), et qui pourrait correspondre à l'île d'Aktion mentionné dans le Périple du Pseudo-Scylax (§ 111). Des vestiges mobiliers du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. ont été découverts sur le continent en face

de l'île et indiquent, encore une fois, l'existence d'un vis-à-vis continental (LE GLAY, 1968). À l'époque des royaumes numides et à l'époque de la domination romaine, c'est sur le continent que se développera l'agglomération. À Cherchell un comptoir punique s'installa au V<sup>e</sup> s. sur l'îlot dit « du phare » (LASSUS, 1965), l'ancien îlot Joinville, que l'on identifie à l'île de Psamathos mentionnée dans le Périple du Pseudo-Scylax (§ 111). La nature insulaire de l'établissement punique est d'ailleurs signalée par l'étymologie, le toponyme *Iol* est construit sur la racine *'ly* qui signifie : « île ». Des vestiges mobiliers puniques ont également été mis au jour sur le continent (BENSEDDIK et POTTER, 1993), sous le forum romain, et indiquent la présence d'un vis-à-vis continental où se développera au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. la capitale numide de Micipsa puis la capitale d'un royaume maure à l'époque d'Auguste.

L'avantage principal de l'installation sur des îlots à proximité du rivage est évidemment défensif. C'est particulièrement le cas des cités/États de Phénicie. Au cours de son histoire plurimillénaire, Arwad ne fut jamais prise. Il est vrai en revanche que pour préserver son indépendance, elle s'est plusieurs fois soumise d'elle-même aux conquérants de l'Antiquité, par exemple le souverain assyrien Téglath-Phalasar I<sup>er</sup> (BUNNENS, 1983) et le macédonien Alexandre (ARRIEN, *An.* II 13, 7-8 et 20, 1). De même, Tyr tira un avantage certain de sa position insulaire qui lui permettra de conserver son autonomie même au plus fort de la domination assyrienne sur la Phénicie. Ce ne sera qu'en entreprenant de relier l'île au continent qu'Alexandre parviendra à prendre la cité phénicienne. Au cours de l'expansion phénicienne, il ne fait aucun doute que c'est cet avantage décisif que les phéniciens recherchèrent en s'installant sur des îles à proximité du rivage. On prendra pour exemple, le site de Jezirat Fara'un en Mer Rouge qui se situe en face du débouché des routes caravanières venant de la Méditerranée via le plateau désertique du Sinaï. L'insularité de l'établissement principal permet de mettre en sécurité les riches marchandises en provenance du pays d'Ophir et de les protéger des voleurs du désert en attendant le départ des caravanes continentales (FLINDER, 1977).

La situation insulaire, si elle facilite la défense de l'île, induit des inconvénients majeurs comme le manque d'espace, de ressources alimentaires et de matières premières. La littérature amarnienne (lettre EA 149) a souligné la dépendance de Tyr vis-à-vis du continent pour son approvisionnement en eau potable, en bois de construction et en espace pour enterrer ses morts. La présence de nécropoles tyriennes sur le continent est d'ailleurs attestée à El-Bass (AUBET, 2004) et à Tell Rachidiyè (DOUMET-SERHAL, 2004). De même à Motyé, on a vu qu'une nécropole était installée sur le littoral de Birgi à partir du VI<sup>e</sup> s. C'est également le cas à Cerro del Villar ; la nécropole, ou une des nécropoles, a été localisée sur le continent au Cortijo de Montañez (AUBET, 1993). À Cadix, la configuration du site en archipel permet l'installation de la nécropole sur un autre îlot de l'archipel primitif. La ville est installée sur l'îlot d'*Eritheia* et la nécropole sur celui de *Kotinoussa*. En revanche, lorsque l'île qui accueille l'agglomération est assez vaste, comme à Sulcis, la nécropole



y est installée. L'installation d'une nécropole sur le continent est dépendante du développement démographique et urbain de l'agglomération insulaire. Toutes les nécropoles « extra-insulaires » dépendent d'agglomérations relativement importantes et développées. L'exemple de Motyé est particulièrement éloquent. Durant les premiers temps de l'installation phénicienne, soit de la fin du VIII<sup>e</sup> à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, la nécropole occupe une partie de l'île. Ce n'est qu'avec une importante phase de développement urbain, lequel est marqué par la construction d'une enceinte urbaine, que sera installée la nécropole continentale de Birgi. À Rachgoun, où l'établissement n'a jamais acquis une quelconque importance urbaine, la nécropole est installée sur l'île. L'habitat occupe la partie méridionale et la nécropole la partie septentrionale (LAPORTE, 2006; VUILLEMOT, 1965).

L'établissement continental joue également le rôle de port de transit entre le continent et l'établissement insulaire. Dans le cadre des cités/États phéniciennes insulaires qui dominent politiquement un territoire continental occupé par plusieurs établissements secondaires liés à l'exploitation du sol, c'est par la dépendance continentale de l'île que transite la production du terroir, agricole ou minier. C'est également par lui que transitent les biens acheminés par caravanes depuis l'intérieur du continent via les grandes routes commerciales terrestres, ou les produits du commerce maritime à grande échelle à destinations des clients continentaux des Phéniciens, par exemple l'Empire assyrien. Dans le cadre de l'expansion phénicienne, les établissements insulaires font face à un territoire indigène (par exemple les Élymes en Sicile, les populations ibériques en Espagne ou nuragiques en Sardaigne), occupé par plusieurs sites d'exploitation des ressources locales, avec lesquels les Phéniciens désirent commercer, ou au débouché d'importantes voies de communication naturelles (des fleuves) qui mettent en relation le littoral avec des centres de production, souvent miniers, situés à l'intérieur des terres. Dans ce cadre, la dépendance continentale joue également le rôle de port de transit. À la différence des cités de Phénicie, elle est située sur un territoire qui n'est pas sous la domination politique de l'île. L'agglomération insulaire assure la sécurité de la population phénicienne, et garantit les bonnes relations avec les populations indigènes car les navigateurs levantins ne s'installent pas directement sur leur territoire.

Dans ce contexte de commerce lointain, la dépendance continentale matérialise le point de contact : le lieu du

commerce entre les Phéniciens et la population indigène. Un tel lieu de commerce est décrit par Hérodote (IV, 76) à propos du commerce carthaginois sur les côtes atlantiques de l'Afrique : « ... il y a sur la côte libyenne un point habité, au-delà des colonnes d'Hercule, où ils (les Carthaginois) abordent et débarquent leurs marchandises, ils les étalent sur la grève, regagnent leurs navires et signalent leur présence par une colonne de fumée. Les indigènes, qui voient la fumée, viennent au rivage, déposent sur le sable de l'or pour payer les marchandises et se retirent, les Carthaginois descendent alors examiner l'offre : s'ils jugent leur cargaison bien payée, ils ramassent l'or et s'en vont ; sinon, ils regagnent leurs navires et attendent. Les indigènes reviennent et ajoutent de l'or à la somme qu'ils ont déposé jusqu'à ce que les marchands soient satisfaits ». Les historiens de l'économie ont qualifié ce commerce de « silencieux », car Phéniciens et indigènes n'étaient à aucun moment de la transaction en relation directe (ROUGÉ, 1966). Il n'est pas impossible que la reproduction de l'organisation bipartite des agglomérations insulaires dans le cadre d'une expansion commerciale trouve son origine dans ce type de commerce. L'archéologie n'a que trop rarement mis au jour les témoignages des premiers temps des colonies phéniciennes. Tous les vestiges connus sont ceux d'agglomérations relativement développées et il est possible qu'à l'origine, ces établissements étaient faits de structures légères comme l'illustrent les découvertes de Mogador (un foyer et un sol d'argile indique un habitat, quelques scories et des becs de tuyères suggèrent l'existence d'un petit atelier, et un bétyle témoigne d'un lieu de culte). On imagine tout à fait les navigateurs levantins s'installer sur une petite île, ce qui garantit leur sécurité, et à proximité des ressources naturelles qu'exploitent les populations indigènes. C'est le rivage continental qui fait alors office de lieu de commerce.

Avec le temps et l'intensification des échanges, ce simple lieu de commerce peut se développer en une véritable agglomération, d'abord principalement peuplé d'indigènes, comme c'est le cas au Castillo de Doña Blanca ou au Cerro del Villar (la céramique indigène modelée y est largement majoritaire). Cette agglomération fréquentée par les Phéniciens et par les populations locales semble très sensible à l'acculturation, puisque la production locale de céramique d'inspiration phénicienne s'intensifie jusqu'à atteindre, au Castillo de Doña Blanca, 90% du matériel mis au jour (RUIZ MATA, 1993).

## Références bibliographiques

- ACQUARO E., (1993), Italia, in E. ACQUARO, M.E. AUBET et M.H. FANTAR, *Insemediamenti fenici e punici nel Mediterraneo occidentale. Le pays de Carthage – Italia – España*, Ministero per i Beni Culturali e Ambientali, Comitato Nazionale per gli Studi e le Ricerche sulla Civiltà fenicia e punica, Rome, 1993, p. 79-139.
- AUBET M.E., (1992), Proyecto Cerro del Villar (Guadalhorce, Malaga). Estudio de materiales 1990, *Anuario Arqueologico de Andalucía 1990*, Junta de Andalucía, Seville, p. 304-306.
- (1993), Proyecto Cerro del Villar, Guadalhorce (Malaga): el asentamiento fenicio y su interaccion con el hinterland, *Investigaciones arqueológicas en Andalucía, 1985-1992*, Huelva, p. 471-479.
- (2004), The Tyre – Al Bass Necropolis, in *Decade. A decade of Archaeology and History in the Lebanon*, Cl. DOUMET-SERHAL (éd.), Lebanese British Friends of the National Museum, Archaeology and History in Lebanon, Beyrouth, p. 16-27.



- BENSEDDIK N. et POTTER T.W., (1993), Fouille du forum de Cherchel (1977-1981), *Bulletin d'Archéologie Algérienne*, suppl. 6, 2 vol.
- BUNNENS G., (1983), Considérations géographiques sur la place occupée par la Phénicie dans l'expansion de l'empire assyrien, *Studia Phoenicia*, I-II, p. 169-193.
- CARAYON N. (2008), *Les ports phéniciens et puniques. Géomorphologie et infrastructures*, thèse de doctorat, Strasbourg, 1 372 p., en ligne <<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00283210/fr/>>.
- CECCHINI S.M., (1969), *I ritrovamenti fenici e punici in Sardegna*, Consiglio Nazionale delle Ricerche, Rome, 121 p.
- CIASCA A., et al., (1989), *Mozia*, Libreria dello Stato, Rome, 131 p.
- DOUMET-SERHAL Cl., (2004), The Location and Ancient Names of Mainland Tyre and the Role of Rachidieh in this Context, in *Decade. A decade of Archaeology and History in the Lebanon*, Cl. Doumet-Serhal (ed.), Lebanese British Friends of the National Museum, Archaeology and History in Lebanon, Beyrouth, p. 60-69.
- FAMÀ M.L. et TOTI M.P., (2000), La necropoli di Birgi, *Actas del IV Congreso Internacional de estudios fenicios y punicos*, Universidad de Cádiz.
- FLINDER A., (1977), The Island of Jezirat Faraun, its ancient harbour, anchorage and marine defence installations, *International Journal of Nautical Archaeology*, 6, 2, p. 127-139.
- JODIN A., (1966), *Mogador: comptoir phénicien du Maroc atlantique*, Editions marocaines et internationales, Tanger, 211 p.
- LAPORTE J.-P., (2006), Siga et l'île de Rachgoun, in *L'Africa Romana. Mobilità delle persone e dei popoli, dinamiche migratorie, emigrazioni ed immigrazioni nelle province occidentali dell'Impero romano. Atti del XVI convegno di studio*, Rabat, Carocci, Rome, p. 2531-2598.
- LASSUS J., (1965), L'archéologie algérienne en 1959, *Libyca. Archéologie, épigraphie*, 8, 2, p. 19-62.
- LE GLAY M., (1968), A la recherche d'Icosium, *Antiquités africaines*, 2, p. 7-52.
- LIPINSKI E., (2004), *Itineraria Phoenicia* (OLA 127, *Studia Phoenicia* 18), Uitgeverij Peeters en Departement Oosterse Studies, Leuven - Paris, 635 p.
- MARRINER N., (2009), *Geoarchaeology of Lebanon's Ancient Harbours*, BAR International Series 1953, Archaeopress, Oxford, 307 p.
- NIEMEYER H.G., (1981), Anno octogesino post Troiam captam ... Tyria classis Gadis condidit? Polemische Gedanken zum Gründungsdatum von Gadès (Cádiz), *Hamburger Beiträge zur Archäologie*, 8, p. 9-33.
- REY-COQUAIS J.-P., (1974), *Arados et sa Pérée aux époques grecque, romaine et byzantine. Recueil des témoignages littéraires anciens, suivis de recherches sur les sites, l'histoire, la civilisation*, P. Geuthner, Paris, 299 p.
- ROUGÉ J., (1966), *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain*, thèse de doctorat, Université de Paris, Facultés des lettres et sciences humaines, Imprimerie nationale, 542 p.
- RUIZ MATA D., (1993), Los fenicios de época arcaica. Siglos VIII-VII a.C. en la bahía de Cádiz. Estado de la cuestión, in *Os fenicios no território português*, Lisbonne, p. 23-72.
- VUILLEMOT G., (1965), *Reconnaissances aux échelles puniques d'Oranie*, Musée Rollin, Autun, 454 p.

